

Renvoi de l'accusé de réception – Mouvement 2024

SNUDI-FO 53

Vous pouvez renvoyer votre accusé de réception de deux manières :

Soit en l'envoyant en PJ d'un courriel adressé à la PRHAG (ce.dippag53@ac-nantes.fr) modifié ou non, et signé.

Soit en passant par l'application [Colibris](#) (voir tutoriel ci-dessous)

MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL

Ces formulaires vous permettent de finaliser votre demande de mouvement réalisée dans MVT 1D

[44 Loire-Atlantique](#)

[49 Maine-et-Loire](#)

[53 Mayenne](#)

[72 Sarthe](#)

[85 Vendée](#)



Colibris

[Accueil](#) [Personnels d'encadrement](#) [Premier degré](#) [Second degré](#) [AED & AESH](#) [Personnels BIATPSS](#) [Mes demandes](#)

Procédures académiques internes

[Mouvement départemental 53 - Pièces justificatives à l'appui de l'octroi de certaines bonifications dans MVT1D](#)

[Mouvement départemental 53 - échanges usagent/service](#)

VOTRE IDENTITÉ

Nom *

Prénom *

Courriel *

Votre affectation actuelle *

Réponse *

J'accuse réception de mon barème initial et je télétransmets mon AR avec barème initial signé. ▼

J'accuse réception de mon barème initial et je télétransmets mon AR avec barème initial signé.

Je demande la vérification de mon barème. Je précise sur l'AR les éléments à vérifier et je le signe.



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

[Suivant](#)

[Abandonner](#)